

DÉCLARATION DE PROTECTION DES DONNÉES POUR LES CLIENTS, LES PARTENAIRES COMMERCIAUX ET LES ASSURÉS¹

(version du 1^{er} septembre 2023)

La Fondation Integral pour la prévoyance professionnelle ("INTEGRAL", "nous" ou "notre") est responsable du traitement des données personnelles de ses clients et assurés, ainsi que de ses partenaires commerciaux et prestataires de services.

Nom et coordonnées du responsable du traitement

Fondation Integral pour la prévoyance professionnelle

Comercialstrasse 34

Case postale 286

CH-7007 Coire

081 650 08 80

info@integral.swiss

Nom et coordonnées du conseiller à la protection des données

Fabian Privacy Legal (FPL)

Bäumleingasse 10

4051 Bâle

mail@privacylegal.ch

Dans la présente déclaration de protection des données, nous expliquons comment nous collectons et traitons les données personnelles des

- personnes assurées dans le cadre de la prévoyance obligatoire, surobligatoire et facultative,
- employeurs, ou leurs personnes de contact
- proches des assurés (tels que conjoint, parents, enfants) et les autres bénéficiaires,
- mandataires (tel que le représentant légal),
- personnes de contact des assureurs sociaux et privés, d'autres institutions de prévoyance et de libre passage, des réassureurs, des prestataires de services et des partenaires commerciaux ainsi que des autorités et des offices,
- membres de nos organes, et
- locataires de nos immeubles.

Cette description n'est pas exhaustive; le cas échéant, d'autres déclarations de protection des données ou conditions générales de vente peuvent régler des faits spécifiques. Par données personnelles, on entend toutes les informations concernant une personne physique identifiée ou identifiable.

Si vous nous fournissez des données personnelles d'autres personnes (en particulier de collaborateurs/assurés), veuillez vous assurer que ces personnes connaissent la présente déclaration

¹ Pour une meilleure lisibilité, nous utilisons le masculin générique dans cette déclaration de protection des données. Les autres genres sont bien entendu inclus.

de protection des données et ne nous communiquez leurs données personnelles que si vous y êtes autorisé et si ces données personnelles sont exactes.

La présente déclaration de protection des données est conforme aux exigences de la loi suisse sur la protection des données ("LPD"). Elle explique comment nous traitons les données personnelles déjà collectées et celles qui le seront à l'avenir.

Nous pouvons mettre à jour la présente déclaration de protection des données de temps à autre afin de répondre à l'évolution des exigences légales, réglementaires ou opérationnelles. Nous vous informerons de telles modifications, y compris de leur date d'entrée en vigueur, par exemple en les publiant sur notre site Internet.

Vous trouverez de plus amples informations sur la manière dont nous utilisons vos données personnelles dans notre règlement de prévoyance, dans des formulaires séparés et, si vous visitez notre site web ou utilisez notre application pour les assurés, dans les *déclarations de protection des données* correspondantes.

TABLE DES MATIÈRES

1. QUELLES SONT LES DONNÉES PERSONNELLES QUE NOUS TRAITONS?	2
2. À QUELLES FINS TRAITONS-NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES?.....	4
3. QU'EN EST-IL DU PROFILAGE ET DES DÉCISIONS INDIVIDUELLES AUTOMATISÉES?.....	6
4. À QUI COMMUNIQUEONS-NOUS DES DONNÉES PERSONNELLES?.....	6
5. COMMENT PROTÉGEONS-NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES?.....	7
6. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES?.....	7
7. QUELS SONT VOS DROITS EN MATIÈRE DE VIE PRIVÉE ET COMMENT LES EXERCER?.....	8
8. COMMENT NOUS CONTACTER?	8

1. Quelles sont les données personnelles que nous traitons?

Dans le cadre de la prévoyance professionnelle, nous collectons généralement des données personnelles auprès de l'employeur de la personne assurée, par exemple lorsqu'il vous inscrit comme nouveau collaborateur chez nous, lorsqu'il communique un départ, une modification de salaire ou une autre mutation ou qu'il déclare un cas de prestation, mais aussi directement auprès de vous, par exemple si vous souhaitez vous affilier à nous en tant qu'indépendant, si vous nous communiquez des informations sur votre santé, si vous déclarez une personne bénéficiaire ou un partenariat de vie, si vous divorcez, si vous souhaitez effectuer un rachat ou percevoir votre prestation de sortie, par exemple pour acquérir un logement en propriété, si vous transférez la prestation de libre passage à une autre institution de prévoyance ou de libre passage en cas de changement d'emploi ou si vous communiquez avec nous d'une autre manière. Nous pouvons également obtenir des données à partir de sources accessibles au public (par exemple Internet, le registre des poursuites ou le registre du commerce, ou la Centrale de compensation CdC), dans la mesure où la loi le permet.

Nous traitons notamment les catégories de données suivantes, cette liste n'étant pas exhaustive. Nous ne traitons les données des assurés en rapport avec la prévoyance professionnelle obligatoire que dans le cadre de la LPP, sinon avec votre consentement exprès ou dans la mesure où nous avons un intérêt prépondérant au traitement des données:

- **Données d'identification et de contact** telles que le prénom, le nom, l'adresse électronique professionnelle et/ou privée et/ou l'adresse postale, le numéro de téléphone fixe et/ou mobile.

Nous traitons ces données avec les données contractuelles pour gérer nos relations contractuelles et autres relations commerciales, par exemple si vous êtes une personne assurée ou un proche ou un bénéficiaire d'une personne assurée, si vous êtes une personne de contact de l'employeur, d'une autre institution de prévoyance ou d'un prestataire de services, ou parce que nous souhaitons vous contacter à un autre titre pour nos propres besoins ou ceux d'un partenaire contractuel.

- **Données des assurés, en plus des données d'identification et de contact** telles que la date de naissance, la nationalité, l'état civil, le partenariat enregistré, la date de mariage et de divorce, les noms et dates de naissance des partenaires et des enfants, le sexe, les données des documents d'identification (passeport, carte d'identité), le numéro d'assurance sociale (numéro AVS), le numéro de contrat, de police et d'assuré, les données relatives aux institutions de prévoyance ou de libre passage précédentes, la profession, la fonction, la date d'embauche et de sortie de l'entreprise, les informations sur le salaire, le degré de capacité de travail, le taux d'occupation, la durée déterminée du rapport de travail, le cas échéant, les informations sur le salaire annuel communiqué et assuré et le salaire annuel LPP, les informations sur les prestations assurées, les coordonnées bancaires, les rapports de propriété, les créanciers gagistes, les versements anticipés et les rachats CP, les informations sur le divorce, le 3^e pilier et l'avoir de libre passage.

- **Données des personnes de contact auprès des employeurs et des partenaires contractuels (personnes morales), telles que le nom et l'adresse, les données relatives au contrat, aux cas de prévoyance et aux prestations** telles que
 - données en rapport avec un contrat d'affiliation possible ou effectif ou sa résiliation, une exécution de contrat et l'admission d'assurés dans la prévoyance professionnelle;
 - données en rapport avec des réclamations et des adaptations de contrats, ou la satisfaction des clients par le biais d'enquêtes;
 - données en rapport avec le traitement des cas de prévoyance (retraite, invalidité, décès) et en rapport avec d'autres prestations, telles que les transferts, les prestations de sortie, l'encouragement à la propriété du logement ou les rachats dans la caisse de pension;
 - données en rapport avec des cas de prestations, par exemple des indications sur le motif d'un versement, des indications sur le compte privé ou l'institution de libre passage; le cas échéant, le consentement du partenaire et la légalisation de la signature; en cas de divorce, des indications concernant le partage de la prévoyance. Nous recevons ces informations de la personne assurée, de son conjoint, de son partenaire, des autorités et des tribunaux;
 - si nécessaire, des données relatives à la santé et à des tiers, par exemple concernant la survenance d'une incapacité de travail, d'une invalidité ou du décès d'un assuré. Nous pouvons également obtenir ces données de tiers, tels que des autorités ou des bureaux (assureurs sociaux ou services sociaux), des employeurs, d'autres assureurs, des fournisseurs de prestations médicales et des experts, des tribunaux ou des avocats.

- **Données des locataires de nos immeubles**
Si vous êtes locataire de l'un de nos biens immobiliers, vos données sont collectées et traitées par notre régie immobilière conformément à sa déclaration de protection des données. La régie immobilière nous transmet des données individuelles telles que le nom, l'adresse, la taille de l'appartement, le loyer, le statut du contrat de location et le décompte des charges. Nous

traitons ces données dans le seul but de calculer le rendement, de gérer les charges locatives et d'établir un rapport anonyme à l'intention du conseil de fondation de la Fondation Integral.

- **Données financières ou de paiement**, telles que les coordonnées bancaires, les dates et les montants des paiements effectués ou reçus, les bonus de l'employeur, le salaire, les rachats dans la CP, les versements de prestations de sortie et les rentes. Dans ce cadre, nous traitons également les données financières des bénéficiaires, par exemple en relation avec les conjoints survivants, les partenaires, les enfants et les autres bénéficiaires. Nous recevons ces données de la personne assurée, par exemple dans le cadre de rachats ou de versements de la prestation de sortie, mais aussi de sources accessibles au public;
- **Données de communication** que nous recevons via le formulaire de contact, l'utilisation de notre site web, le courrier électronique, le téléphone, le courrier postal ou toute autre communication. Dans ce cadre, nous collectons les données qui nous sont fournies, y compris vos données de contact telles que vos nom, prénom, titre, fonction, nom de l'entreprise pour laquelle vous travaillez, site web de l'entreprise, titre et description de la profession, département ainsi que les données marginales de la communication. Si nous enregistrons des conversations téléphoniques, nous vous en informons. Si nous devons ou voulons établir votre identité, par exemple en cas de demande de renseignements, nous collectons des données permettant de vous identifier, comme la copie d'une pièce d'identité.
- **Les données personnelles sensibles** telles que les données relatives à la santé (maladie, accident, invalidité, informations issues de la déclaration de santé dans le domaine surobligatoire), ne sont collectées et traitées que sur la base d'une base légale ou de votre consentement exprès et dans la mesure où elles sont nécessaires à l'objectif commercial légitime.
- **Autres données**, par exemple en rapport avec des procédures administratives et judiciaires; photos, vidéos et enregistrements sonores, données d'enregistrement, etc.

2. À quelles fins traitons-nous vos données personnelles?

INTEGRAL collecte et traite des données personnelles vous concernant, en fonction de la relation que vous entretenez avec nous. Dans la mesure où le traitement de vos données personnelles n'est pas prescrit ou autorisé par le droit en vigueur, par exemple pour l'exécution de la prévoyance professionnelle, ou si vous n'avez pas donné votre consentement exprès, INTEGRAL ne peut traiter vos données personnelles que dans la mesure où cela est nécessaire à l'exécution du contrat avec vous, au respect d'une obligation légale ou à la sauvegarde de ses intérêts commerciaux légitimes:

Gestion de la prévoyance professionnelle

Nous traitons les données personnelles dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion de la prévoyance professionnelle, dans le domaine obligatoire et surobligatoire, par exemple pour l'exécution des contrats d'affiliation avec les employeurs et les indépendants, l'admission des personnes assurées, l'examen et le traitement des cas de prévoyance, la coordination avec d'autres assureurs, par exemple l'assurance-invalidité et l'assurance-accidents, l'application des droits de recours, ou à des fins de conseil. Dans le domaine de la prévoyance obligatoire, ce traitement de données est régi par la LPP et la LFLP ainsi que par les ordonnances y afférentes. En tant qu'organe fédéral, nous traitons vos données personnelles dans ce domaine sur la base des articles 85a et suivants de la LPP.

Relation client

Nous traitons les données personnelles dans la mesure où cela est nécessaire pour conclure ou exécuter un contrat avec vous ou l'entreprise pour laquelle vous travaillez, ou pour prendre des mesures à votre demande avant de conclure un contrat avec vous ou l'entreprise pour laquelle vous travaillez, en particulier

- pour le développement et la gestion de notre relation professionnelle avec vous (par exemple, en conservant vos données dans nos bases de données);
- pour gérer, planifier et exécuter la communication et l'interaction avec vous (par exemple, en exploitant une base de données qui conserve des enregistrements de l'interaction avec vous);
- pour répondre à vos demandes et vous soutenir efficacement;
- pour vous informer des modifications apportées à la présente déclaration de protection des données, conformément aux lois et réglementations applicables en matière de protection des données;
- pour la fourniture de prestations de prévoyance;
- pour le décompte et la facturation;
- pour prendre des mesures précontractuelles à votre demande.

Activités de marketing

Sur la base de notre intérêt légitime ou, si vous êtes une personne intéressée, de votre consentement exprès, nous traitons des données personnelles dans la mesure où cela est nécessaire à l'exécution de mesures de marketing, en particulier

- pour communiquer, pour réaliser des enquêtes auprès des clients sur de nouveaux produits ou services, pour organiser et vous inviter à des événements et manifestations, pour catégoriser votre intérêt potentiel pour les produits et services INTEGRAL à des fins de marketing personnalisé;
- sous réserve de votre consentement exprès, votre adresse électronique à des fins de marketing direct électronique et de technologies de suivi via notre système de gestion du marketing pour surveiller le comportement des utilisateurs.

Garantie du respect des lois et règlements en vigueur

Nous traitons les données personnelles collectées dans la mesure où cela est nécessaire pour respecter les lois et règlements en vigueur, notamment pour

- la protection de nos intérêts économiques et la garantie de la conformité et du reporting, par exemple la conformité à nos politiques et aux exigences légales et réglementaires, y compris les lois et réglementations relatives au blanchiment d'argent, à la corruption et à la lutte contre la corruption, les déductions fiscales, la gestion des cas d'inconduite ou de fraude présumée, l'utilisation abusive des systèmes informatiques, la sécurité physique, la sécurité informatique et des réseaux, les enquêtes internes, les audits et la défense en cas de litige;
- nous conformer à des procédures judiciaires ou à des injonctions gouvernementales si nous estimons que nous y sommes légalement tenus et si la divulgation de vos données personnelles est nécessaire pour nous conformer auxdites obligations légales, procédures ou injonctions gouvernementales;
- la poursuite des droits juridiques et des recours, la défense contre les litiges et le traitement des plaintes ou des réclamations internes;
- des fins d'archivage, d'enregistrement et de rapport.

Réalisation d'autres objectifs commerciaux légitimes

Nous traitons les données personnelles collectées dans la mesure où cela est nécessaire pour notre intérêt légitime à remplir d'autres objectifs commerciaux, notamment pour

- le développement de nos produits et services;
- les études de marché pour améliorer nos services, nos opérations et le développement de produits;
- la réalisation d'analyses;
- la gestion de nos ressources informatiques, y compris la gestion de l'infrastructure et la continuité des activités;
- gérer les fusions et les acquisitions auxquelles notre entreprise participe;
- le calcul du rendement de nos biens immobiliers, le décompte des charges et l'établissement d'un rapport anonyme à l'intention du conseil de fondation de la Fondation Integral.

3. Qu'en est-il du profilage et des décisions individuelles automatisées?

Aux fins mentionnées à la section 2, nous pouvons traiter et évaluer vos données de manière automatisée, c'est-à-dire à l'aide d'un ordinateur, par exemple pour constater des risques pour la sécurité, procéder à des évaluations statistiques, à des analyses et à des calculs. Dans ce contexte, des profils d'assurés peuvent être établis, en respectant le principe de proportionnalité.

Afin de rendre nos processus décisionnels plus efficaces, certaines décisions peuvent être prises de manière automatisée, c'est-à-dire sans intervention humaine. Nous vous informons au cas par cas lorsqu'une décision automatisée entraîne des conséquences juridiques négatives ou un préjudice comparable.

4. À qui communiquons-nous des données personnelles?

Dans le cadre de la prévoyance professionnelle, divers organismes sont impliqués:

- Employeurs: nous les informons de toute mutation effectuée, dans la mesure où celle-ci est déterminante pour le rapport de travail, p. ex. changement d'état civil ou de sexe. Les informations qui ne concernent pas l'employeur, comme par exemple les données sur les rachats et les versements anticipés, ne sont pas transmises.
- Assurances sociales (AI ou services sociaux), autres assureurs, réassurances, fournisseurs de prestations médicales, experts, banques, prêteurs, tribunaux et avocats externes: ces services reçoivent les données personnelles nécessaires dans le cadre de la notification et de la survenance d'un cas de prévoyance (par exemple retraite, invalidité, décès) et dans le cadre d'autres prestations, par exemple le versement d'une prestation de sortie.
- Vérification de l'adresse, contrôle de la solvabilité et recouvrement: nous pouvons faire appel à ces tiers pour le contrôle de la solvabilité et le recouvrement des créances.
- Autorités et offices: nous pouvons transmettre des données personnelles aux autorités, administrations, tribunaux et autres organismes publics si nous sommes légalement tenus ou autorisés à les transmettre ou si cela est nécessaire à la sauvegarde de nos intérêts.
- Prestataires de services qui traitent des données personnelles en notre nom, par exemple pour des services informatiques, l'envoi d'informations, le marketing, les services de communication ou d'impression, la gestion, la sécurité et le nettoyage des bâtiments, l'organisation de manifestations et d'événements, le recouvrement, les sociétés de conseil, les experts en matière de prévoyance professionnelle, les sociétés de révision, les prestataires de services après sinistre.

- Courtiers: nous transmettons les données nécessaires au conseil, à la commercialisation de nos produits et à l'établissement d'offres (en particulier les données de contact, les données relatives aux contrats, aux cas de prévoyance et aux prestations). Les courtiers sont tenus par la loi et par contrat de respecter les dispositions de la loi sur la protection des données. Veuillez noter que votre employeur peut faire appel à des courtiers pour gérer le contrat.

Au sein d'INTEGRAL, seules les personnes qui ont besoin de connaître vos données personnelles pour accomplir leurs tâches professionnelles ont accès à ces données.

Alors que les destinataires des données sont contractuellement tenus de protéger la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles conformément aux lois en vigueur, vos données personnelles peuvent également être consultées ou transmises aux autorités de surveillance, d'exécution ou publiques cantonales et/ou nationales, ou aux tribunaux, si nous sommes tenus de le faire en vertu des lois ou réglementations en vigueur ou à leur demande.

Les destinataires des données personnelles se trouvent généralement en Suisse ou dans l'EEE (comme p. ex. le Liechtenstein). Si, exceptionnellement, un transfert de données personnelles vers un pays qui ne garantit pas une protection adéquate des données, y compris les États-Unis, devait s'avérer nécessaire, un tel transfert n'aurait lieu que sur la base de garanties supplémentaires suffisantes, si cela est nécessaire pour l'exécution du contrat ou pour la création, l'exercice ou la mise en œuvre de droits juridiques ou si vous avez donné votre consentement exprès au transfert.

Les destinataires énumérés dans la présente déclaration de protection des données peuvent eux-mêmes faire appel à des tiers, de sorte que vos données peuvent leur être rendues accessibles. Nous ne pouvons exercer une influence sur le recours à des tiers que dans la mesure où il s'agit de nos sous-traitants (par exemple support informatique), mais pas auprès des autorités, des tribunaux ou des banques.

5. Comment protégeons-nous vos données personnelles?

Nous prenons les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger vos données personnelles contre tout accès non autorisé, toute perte et tout abus. Ces mesures comprennent par exemple la publication d'instructions, les formations, les contrôles et les restrictions d'accès, l'authentification des utilisateurs ainsi que le cryptage des supports de données et des transmissions de données.

6. Combien de temps conservons-nous vos données personnelles?

Nous conservons et traitons vos données personnelles aussi longtemps que cela est nécessaire pour remplir nos obligations contractuelles et légales ou pour atteindre les objectifs poursuivis par le traitement, par exemple pendant toute la durée de la relation commerciale [de l'initiation et l'exécution jusqu'à la fin d'un contrat] ainsi qu'au-delà, conformément aux obligations légales de conservation et de documentation. Dans ce contexte, il est possible que les données personnelles soient conservées pendant la période au cours de laquelle des droits peuvent être exercés à l'encontre d'INTEGRAL et dans la mesure où nous y sommes contraints par ailleurs par la loi ou si des intérêts commerciaux légitimes l'exigent (par exemple à des fins de preuve et de documentation). Dès que vos données personnelles ne sont plus nécessaires aux fins susmentionnées, elles sont en principe et dans la mesure du possible détruites ou anonymisées.

7. Quels sont vos droits en matière de vie privée et comment les exercer?

Conformément à la législation en vigueur en matière de protection des données et dans les conditions et limites fixées par la loi (par exemple pour protéger les tiers), vous avez le droit de

- nous demander de vous indiquer si nous traitons des données personnelles vous concernant et, le cas échéant, lesquelles;
- nous demander de corriger vos données personnelles si elles sont inexactes;
- vous opposer au traitement des données et d'exiger la limitation ou la suppression des données personnelles, dans la mesure où nous ne sommes pas tenus ou autorisés à poursuivre le traitement;
- nous demander de vous remettre certaines données personnelles dans un format électronique courant ou de transférer vos données personnelles à un autre responsable du traitement;
- retirer votre consentement, dans la mesure où notre traitement de données est basé sur votre consentement; et
- si nous vous informons d'une décision individuelle automatisée, de faire valoir votre point de vue et de demander que la décision soit réexaminée par une personne physique.

Par ailleurs, vous pouvez faire valoir vos droits conformément à l'art. 32, resp. 41 LPD.

Pour exercer vos droits, veuillez nous contacter comme indiqué à la section 8 ci-dessous.

8. Comment nous contacter?

Si vous avez des questions concernant cette déclaration de protection des données ou si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur chez INTEGRAL, à info@integral.swiss ou au conseiller à la protection des données (mail@privacylegal.ch).